

ancien évêque de Savannah, alors curé de Sillery et aujourd'hui Secrétaire général de la Propagande.

En 1880, M. l'abbé Labrecque, qui s'était distingué dans l'enseignement des Lettres, partit pour Rome afin d'y compléter ses connaissances théologiques.

Rome voyait alors se produire en son sein, sous l'énergique et lumineuse impulsion de Léon XIII, un vaste mouvement de retour vers les hautes études scolastiques. M. Labrecque fut de ceux qui eurent le bonheur d'assister à ce réveil.

Il suivit tour à tour les cours de Droit Canonique et de Théologie dogmatique et Morale à l'Apollinaire, au Collège romain, puis à la Minerve, et, après trois ans d'études, put subir avec distinction les épreuves toujours difficiles du Doctorat en Droit Canonique et du Doctorat en Théologie. M. Labrecque profita de ses vacances pour visiter les principaux pays d'Europe, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, la France, et aller en pèlerinage aux sanctuaires les plus célèbres. Son amour et sa dévotion pour Saint François de Sales lui firent visiter avec une attention toute particulière le beau pays de Savoie, si brillamment illustré par le grand évêque de Genève.

A son retour de Rome, en 1883, il fut nommé professeur de Théologie Morale, et, en 1886, succéda à Mgr Pâquet comme directeur du Grand Séminaire de Québec. Dans ces deux charges, M. l'abbé Labrecque a fait preuve d'une science théologique très étendue ainsi que de hautes qualités administratives. Son enseignement était clair, précis, toujours nourri de la doctrine des maîtres, notamment de saint Thomas et de saint Alphonse de Liguori. Bien des membres du clergé de Québec recouraient à lui pour la solution des cas difficiles dans la direction des âmes. Ses élèves du Grand Séminaire conserveront longtemps le souvenir de son zèle si actif, de sa bonté ferme et douce, et de son dévouement sans bornes.

Il est le fondateur de la belle *Oeuvre des Clercs*, destinée à secourir les Séminaristes pauvres, et cette œuvre, disons-le, a déjà pris entre ses mains les plus heureux accroissements.

Depuis son retour de Rome, c'est-à-dire depuis neuf ans, M. l'abbé Labrecque était encore Chapelain de l'Académie Commerciale. Quel intérêt ne portait-il pas à ses chers jeunes gens ! Il mettait à les diriger dans les voies de la vertu et de l'honneur chrétien toute sa prudence et toute son âme. Il s'empressa de fonder pour eux une Congrégation de la Sainte Vierge, aujourd'hui très florissante, grâce à son zèle et à la piété qu'il sut inspirer aux jeunes cœurs dont il était chargé.

Les discours prononcés par Mgr Labrecque en différentes circonstances attestent chez lui des qualités de style et une facilité de parole qui rehausseront l'éclat de son auguste ministère.

Ajoutons en terminant que M. l'abbé Labrecque remplissait les fonctions de Juge-Assesseur de l'Officialité diocésaine, ainsi que de Défenseur du lien dans les causes matrimoniales.

Le Séminaire, en le voyant partir, comprend toute l'étendue de la perte qu'il éprouve, mais cette perte, d'autre part, devient un gain bien précieux pour l'Eglise de Chicoutimi.

Lorsque, samedi, MM. les Séminaristes, en apprenant la nouvelle de l'aban-